



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Procurement & Contracting Services
Bid Receiving Unit
VISITOR'S CENTRE
73 Leikin Drive
Ottawa, Ontario K1A 0R2

Services d'acquisitions et des marchés
Module de réception des soumissions
CENTRE DES VISITEURS
73 promenade Leikin
Ottawa (Ontario) K1A 0R2

QUESTIONS & ANSWERS

QUESTIONS & REPONSES

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries :

Title – Sujet macroscopes de comparaison judiciaire		Date Le 23 mai, 2014
Solicitation No. – N° de l'invitation 201500259		Amendment No. – N° de la modification 001
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At / à : 2:00 PM	EDT(Eastern Daylight Saving Time) HAE (heure avancée de l'Est)	
On / le : June 24th, 2014		
F.O.B. – F.A.B See herein — Voir aux présentes	GST – TPS See herein — Voir aux présentes	Duty – Droits See herein — Voir aux présentes
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Candice Therien		
Telephone No. – No. de téléphone 613-843-3826	Facsimile No. – No. de télécopieur 613-825-0082	
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:		
Telephone No. – No. de téléphone	Facsimile No. – No. de télécopieur	
E-mail – Courriel		
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature	Date	



La présente modification vise à :

- répondre aux questions reçues pendant la période de la DOC; et
- modifier la DOC en conséquence, le cas échéant.

QUESTION ET RÉPONSE

Question 1:

Dans vos critères techniques obligatoires, en vertu du point 1.8 de la spécification suivante est présentée; « Tube oculaire triple aux fins de saisie d'images, de discussion et de formation »

Voulez-vous s'il vous plaît préciser le mot «tri-oculaire" selon les définitions ci-dessous?

Voulez-vous s'il vous plaît préciser le mot «tri-oculaire" selon les définitions ci-dessous?

Réponse 1:

Nous avons discuté et il est déterminé que cette fonction n'est pas nécessaire aux critères obligatoires seront entièrement supprimés.

MODIFICATION À LA DOC

1) A la page 18, Annexe « A »

SUPPRIMER : article 3.8

INSÉRER : Annexe « A » CI-DESSOUS

2) A la page 21 Annexe « C »

SUPPRIMER : Article 1.8

INSERER : L'Annexe C CI-DESSOUS

ANNEXE «A» BESOIN

1. OBJET :

- 1.1 Les Services de laboratoire nationaux (SLN) de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ont besoin de deux (2) microscopes de comparaison judiciaire conçus spécialement pour l'identification d'armes à feu et de marques laissées par des outils.
- 1.2 SLN GRC exige que les microscopes soient installés au site du laboratoire de Vancouver, situé au 5201 rue Heather, à Vancouver (Colombie-Britannique). L'entrepreneur doit également offrir de la formation à huit utilisateurs ou moins.

2. TÂCHES



- 2.1 Installation complète sur place des macroscopes
- 2.2 Formation sur place offerte par au moins un technologue qualifié, parallèlement à l'installation

3. **SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES OBLIGATOIRES**

Le microscope doit au moins satisfaire aux spécifications suivantes :

- 3.1 Gamme de grossissement minimale de 8 à 150x
- 3.2 Platines manuelles
- 3.3 Mouvement synchronisé des platines sur les axes x et y
- 3.4 Table réglable par l'utilisateur munie d'un réglage motorisé de la hauteur
- 3.5 Deux tourelles à objectifs pouvant chacune tenir au moins cinq objectifs
- 3.6 Macro objectifs parafoveal et télécentriques, à correction apochromatique avec une grande ouverture numérique et des diaphragmes à iris intégrés et réglables assurant un rendement optique supérieur
- 3.7 Oculaires interchangeables offrant divers grossissements
- 3.8 Système de saisie d'images permettant d'enregistrer les images visualisées sur le microscope, y compris une caméra numérique plein format et un logiciel compatible avec un RL
- 3.9 Choix de systèmes d'éclairage (dont fibre optique, fluorescent et DEL)
- 3.10 Choix de supports permettant d'examiner les échantillons sur le microscope, comme des balles, des douilles, des cartouches de fusil de chasse et divers outils
- 3.11 Certificats de traçabilité du NIST visant les fonctions de grossissement et de mesures
- 3.12 Dispositif de mesure numérique pour les platines
- 3.13 Trousse d'étalonnage du NIST

4. **Installation et formation :**

- 4.1 Le microscope doit être livré et installé avant le 31 octobre 2014.
- 4.2 La formation doit être donnée à deux (2) utilisateurs ou moins dans les trois (3) jours suivant l'installation. L'installation et la formation doivent être assurées par un technologue qualifié.



ANNEXE « C »
Critères techniques obligatoires

Le soumissionnaire doit fournir une documentation (spécifications exemple d'instrument, la publication et données documentées) démontrant que leurs produits proposés répondent à toutes les spécifications techniques figurant à l'annexe A et C, les critères techniques obligatoires. Lorsque la documentation publiée ne démontre pas le respect, un récit écrit démontrant la conformité ne sera acceptée. Le Canada se réserve le droit de vérifier toutes les informations

ITEM	MANDATORY SPECIFICATION	SUBSTANTIATE IN DETAIL HOW THIS REQUIREMENT IS MET OR CROSS REFERENCE TO TECHNICAL OFFER (PAGE & PARAGRAPH)
1.	Forensic Comparison Macroscope	
1.1	Gamme de grossissement minimale de 8 à 150x	
1.2	Platines manuelles	
1.3	Mouvement synchronisé des platines sur les axes x et y	
1.4	Table réglable par l'utilisateur munie d'un réglage motorisé de la hauteur	
1.5	Deux tourelles à objectifs pouvant chacune tenir au moins cinq objectifs,	
1.6	Macro objectifs parafoveal et télécentriques, à correction apochromatique avec une grande ouverture numérique et des diaphragmes à iris intégrés et réglables assurant un rendement optique supérieur	
1.7	Oculaires permutables offrant divers grossissements	
1.8	Système de saisie d'images permettant d'enregistrer les images visualisées sur le macroscopie, y compris une camera numérique plein format et un logiciel compatible avec un RL	
1.9	Choix de systèmes d'éclairage (dont fibre optique, fluorescent et DEL)	
1.10	Choix de supports permettant d'examiner les échantillons sur le macroscopie, comme des balles, des douilles, des cartouches de fusil de chasse et divers outils	



ITEM	MANDATORY SPECIFICATION	SUBSTANTIATE IN DETAIL HOW THIS REQUIREMENT IS MET OR CROSS REFERENCE TO TECHNICAL OFFER (PAGE & PARAGRAPH)
1.11	Certificats de traçabilité du NIST visant les fonctions de grossissement et de mesures	
1.12	Dispositif de mesure numérique pour les platines	
1.13	Trousse d'étalonnage du NIST	